

Le LINKY :

Un nouveau compteur électrique dit « intelligent », distribué par ENEDIS (ex ERDF).

Ce compteur est censé permettre de suivre la consommation au plus près du foyer pour adapter la production à la demande, éviter les défauts d'approvisionnement etc. ...

Il s'inscrit dans le programme européen de croissance verte. C'est vertueux ... au départ, car ensuite ça se gâte.

Cet appareil utilise les CPL (courant porteurs en ligne). Il collecte des informations sur la consommation électrique d'un particulier ou d'un groupe de particuliers et les envoie sur un centralisateur en utilisant les lignes d'approvisionnement électriques domestiques. Il s'inscrit ainsi dans le « tout connecté ».

Techniquement il module le courant 220 V et 50 Hz, donc basse fréquence, en lui superposant un signal haute fréquence (35,9 à 90,6 kHz). Il se comporte donc comme un émetteur radio dans toute la maison. C'est une émission d'ondes électromagnétiques supplémentaires et en permanence. Pour les personnes électro sensibles c'est une nuisance de plus.

Là je vous vois dire : « ouf je ne suis pas électro sensible ! ». Tant mieux pour vous ... mais ça peut changer du jour au lendemain.

Pour plus d'infos sur les causes de l'intolérance aux ondes et l'électrohypersensibilité allez sur le site de l'association POEM26 : <http://poem26.id.st/documentation-p1231504>

Et aussi : [TLF Témoignages Linky France - Stop Linky Berry - Touraine](https://stopleftinky-berry-touraine.jimdo.com/)

<https://stopleftinky-berry-touraine.jimdo.com/>

ou encore : <https://www.alternativesante.fr/ondes-electromagnetiques/compteurs-linky-et-danger-sanitaire-les-usagers-contre-attaquent>.

En revanche la suite nous concerne tous : Les données du LINKY sont appelées à constituer un « Big Data », un ensemble de données précises sur chaque foyer. Il rejoint en cela d'autres Big Data comme Google, Facebook ... Certes on peut se moquer du fait qu'une banque de données sache à quelle heure j'allume (donc je me lève) le matin, à quelle heure je fais une lessive, combien d'heures je passe devant la télé, et quand je suis absent de chez moi ... Mais à terme cela peut être un cheval de Troie pour introduire un regard de plus des autorités dans notre vie privée, voire un moyen de coercition.

Ensuite ces données sont stockées dans des « Data Centers », hyper centres informatiques, très voraces en énergie : 4% de la consommation énergétique mondiale. Exemple : 91 milliards de kWh aux USA et 56 milliards de kWh en Europe en 2013. Et c'est appelé à augmenter. Ils sont très polluants et très consommateurs de métaux rares ou précieux.

Sans compter que pour installer ces joujoux on va mettre à la benne pas mal de compteurs récents.

Les compteurs seront propriétés des Mairies qui doivent au préalable donner leur accord pour leur installation dans leur commune. Mais qui peuvent aussi refuser :

<http://www.poa.fr/appfree/carte-france-communes-refus-anti-non-linky.html>

Coût estimé pour la France : 7 milliards d'euros.

On va peut-être arrêter là. Chacun devrait être libre de se positionner sur le sujet, comme sur beaucoup de sujets d'ailleurs. Mais ce n'est pas si simple. Si on décide de refuser le linky, un petit parcours du combattant nous attend. Et rien que cela est une preuve de la non-innocence de ce projet.

A Valence une association se bat et donne les moyens utiles du refus : c'est la **Transition collective du Valentinois**. A voir :

La charte

<http://transitioncollectiveduvalentinois.com/7-2>

Ce qu'il faut savoir sur le Linky

<http://transitioncollectiveduvalentinois.com/quil-faut-savoir-linky>

Outils juridiques de refus :

<http://transitioncollectiveduvalentinois.com>

La question du Linky est à l'ordre du jour du conseil municipal de Valence du 27 novembre à 18h. Le Maire a déjà accepté mais il peut encore changer d'avis ... Et dans chaque commune le citoyen lambda peut interroger son maire sur le sujet.